



CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC

Jeudi 7 mars 2019 à 09h00

LES RAPPORTS

LA SEANCE EST OUVERTE SOUS LA PRESIDENCE DE DIDIER 1
CAZABONNE, DOYEN D'AGE

Monsieur le Maire	20
D-2019/41	21
Détermination du nombre d'Adjoints au Maire et élection	
D-2019/42	23
Délégation de pouvoirs du Conseil Municipal à son Maire	

LA SEANCE EST OUVERTE SOUS LA PRESIDENCE DE DIDIER CAZABONNE, DOYEN D'AGE

Etaient Présents :

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY
Monsieur Erick AOUIZERATE présent jusqu'à 10h20
Monsieur Alain SILVESTRE présent jusqu'à 10h30

Excusés :

Madame Anne BREZILLON, Monsieur Benoit MARTIN

M. CAZABONNE

Je vous remercie de prendre place. Merci.

Mesdames et Messieurs, en application de l'article L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, il m'appartient en tant que doyen d'âge des membres du Conseil municipal de Bordeaux de présider cette Assemblée jusqu'à l'élection du Maire. Cette journée se déroule à l'occasion... ou c'est l'occasion de se rappeler que c'est le 100^e anniversaire de la naissance de Jacques CHABAN-DELMAS aujourd'hui.

INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX

M. CAZABONNE

Madame Virginie CALMELS a informé Monsieur le Préfet de la Gironde de son intention de démissionner de son mandat d'Adjointe au Maire de la Ville de Bordeaux ainsi que de son mandat de Conseiller municipal par courrier en date du 18 février 2019. Le Préfet a accepté sa démission par courrier daté du 22 février 2019 et reçu le 26.

Monsieur Tony JAZZ et Madame Hélène DESLIENS qui étaient sur la liste municipale ont démissionné successivement de leur mandat de Conseillers municipaux.

Conformément à l'article L270 du Code électoral qui dispose que le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit, il y a lieu de procéder à l'installation de Monsieur Olivier DOXARAN, le suivant de la liste, ici, présent, qui rejoint notre Assemblée.

Applaudissements dans la salle

Monsieur Alain JUPPÉ a informé le Préfet de Gironde de son intention de démissionner de son mandat de Maire de la Ville de Bordeaux ainsi que de son mandat de Conseiller municipal par courrier en date du 1^{er} mars 2019. Le Préfet a accepté sa démission par courrier du même jour. Conformément à l'article L270 du Code électoral, il y a lieu de procéder à l'installation de Madame Chantal FRATTI, la suivante de la liste, ici présente, qui rejoint notre Assemblée.

Applaudissements dans la salle

ÉLECTION DU MAIRE

M. CAZABONNE

Il convient donc de procéder à l'élection du nouveau Maire de la Ville de Bordeaux. Avant de procéder à l'élection du nouveau Maire, il convient de choisir le Secrétaire de séance, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales. Je propose donc pour les fonctions de secrétaire Madame Cécile MIGLIORE, notre benjamine. Si vous en êtes d'accord, je propose que dans cette fonction, Madame Cécile MIGLIORE soit assistée par notre collègue de l'opposition Monsieur Matthieu ROUVEYRE, s'il l'accepte, ainsi que de Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, si elle accepte. Merci.

Pas d'opposition ?

Je vous rappelle qu'en application de l'article L2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal élit le Maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue. Je demande donc que les candidatures à la fonction de Maire soient présentées.

Oui, Monsieur Fabien ROBERT.

M. ROBERT

Monsieur le Doyen, mes très chers collègues, le 14 février dernier, les élus du groupe majoritaire se sont réunis autour d'Alain JUPPÉ. À cette occasion, nous avons collectivement et à l'unanimité choisi notre candidat au poste de Maire. Aussi, en notre nom à tous, j'ai l'honneur et le plaisir de présenter la candidature de Nicolas FLORIAN.

M. CAZABONNE

D'autres candidatures ? Non, je n'en vois pas. Merci.

Nous allons maintenant procéder au vote par appel. Je rappelle d'abord les instructions ministérielles. Les bulletins doivent être pliés et remis sous enveloppe de façon à assurer le secret du vote.

Il est procédé au vote par appel alphabétique par Madame Cécile MIGLIORE. Je vous remercie de bien vouloir émarger sur la liste de présence prévue à cet effet après votre vote.

MME MIGLIORE

Guy ACCOCEBERRY.

M. CAZABONNE

Pardon, Monsieur HURMIC demande la parole, excusez-moi.

M. HURMIC

Monsieur le doyen, mes chers collègues, oui, j'avais demandé la parole pour indiquer qu'en ce qui concerne le groupe des élus écologistes, nous ne présentons pas de candidats à cette élection considérant que c'est une élection interne à la majorité et que, d'autre part, nous ne prendrons pas part à ce vote. Merci.

M. CAZABONNE

Madame DELAUNAY a demandé la parole également.

MME DELAUNAY

Je souhaitais moi aussi prendre la parole. J'avais levé le doigt sagement pour exprimer également que cette élection avait été pour nous une surprise, mais que nous considérons que c'était votre élection, l'élection plutôt de cette majorité et que nous aussi, nous ne prendrions pas part au vote.

M. CAZABONNE

Merci Madame. Pas d'autres demandes de parole ? Si, si, je vous en prie. Monsieur JAY.

M. JAY

Je ne doute pas des qualités de Nicolas FLORIAN, elles sont indéniables. Je confirme, nous n'aurons pas de candidat. Je confirme aussi notre espoir que nous aurons un débat démocratique et courtois, constructif dans cette Assemblée sous la présidence de notre futur Maire. Je regrette quand même parce que c'est la Semaine de la Femme - il y a de grandes affiches dans la cour de la Mairie – qu'au fond on n'ait pas pensé à cette question de l'égalité hommes/femmes que nous promouvons dans cette Assemblée et que, finalement, on n'ait pas profité de cette occasion pour montrer que nous appliquions à nous-mêmes ce que nous recommandions, à savoir faire la promotion de la place de la femme dans notre société. Donc, je regrette que ce soit un homme, c'est dommage que Monsieur FLORIAN soit un homme, mais c'est un homme. On n'aurait peut-être pu avoir une candidature féminine. Il est peut-être encore temps.

Si j'ai la possibilité de m'exprimer après le vote, je parlerai de ce que sont nos souhaits sur la politique à venir. Peut-être qu'il y aura des changements, et donc je reprendrai la parole après si vous me le permettez.

M. CAZABONNE

Oui, merci. Je vous rassure tout de suite, il n'y a pas eu aucune politique d'exclusion à toute candidature féminine qui se serait faite jour. C'est à l'unanimité que tous mes collègues de la majorité ont désigné et souhaité notre candidat.

Monsieur ROUVEYRE ?

M. ROUVEYRE

Monsieur le Maire, j'imagine que l'on vous appelle aujourd'hui comme cela...

M. CAZABONNE

Très brièvement, très brièvement...

M. ROUVEYRE

... en tout cas, pour quelques minutes. Monsieur le Maire, mes chers collègues, nous ne regretterons pas pour notre part que Nicolas FLORIAN soit un homme. Cela dit, pour ne pas que ce soit une simple formalité, vous indiquer quelques éléments. Michèle DELAUNAY, notre Présidente de groupe a expliqué effectivement la raison pour laquelle nous ne participerons pas au vote, pour autant évidemment que c'est un jour important

pour Bordeaux, ce changement de Maire, après tant d'années, présidé par Alain JUPPÉ, ce Conseil va donc voir rajeunir son équipe et son Maire, et je pense que déjà c'est un point positif. On sera, de toute façon, dans l'opposition toujours très attentif, vous vous en doutez, aux dossiers qui seront présentés ici au Conseil municipal. On se demandera toujours évidemment si vous comptez un peu plus agir pour améliorer la circulation, pour améliorer le logement, pour améliorer l'offre d'équipements publics à Bordeaux.

Mais, et pour ne pas être trop long, je voulais aussi reconnaître, il faut le faire, que jusque-là, nous avons des relations plutôt courtoises avec le prochain Maire de Bordeaux, Nicolas FLORIAN. Nous avons l'occasion notamment de se voir en dehors du cénacle municipal où on sait bien, les uns et les autres, que l'on est dans des postures parfois, en tout cas dans des jeux de rôle. Lorsque chacun et chacune abandonnent un peu son personnage, on a pu avoir l'occasion de voir la réalité des relations. Avec Nicolas FLORIAN, nous siégeons à la Commission Finances depuis 2014, et je dois témoigner de la facilité avec laquelle on peut communiquer. Pour nous, c'est important. On imagine, même si vous savez que l'on restera des opposants, dans une démocratie locale, il faut bien des opposants, nous comptons beaucoup sur la personnalité du prochain Maire de Bordeaux pour avoir des relations sereines pendant l'année à venir. Nous avons compris puisque nous avons lu la presse que vous n'entendiez pas, Nicolas FLORIAN, vous arrêter finalement en 2020. Vous êtes d'ores et déjà candidat à votre réélection, à votre réelle élection puisque là pour le coup les Bordelais ne vous ont pas désigné Maire de Bordeaux, c'est le Conseil municipal qui le fait. Donc, nous entendons cela, et vous savez que vous saurez nous trouver aussi pour vous dire évidemment ce qui ne va pas.

En tout cas, nous reconnaissons, je vous le disais à l'instant, que nous pensons avoir de bonnes relations avec vous, même si elles seront parfois dures, j'imagine, et nous vous félicitons par avance de ce vote. Vous avez dit tout à l'heure, de toute façon, qu'il était déjà acté par une décision collective de la majorité.

M. CAZABONNE

Merci. Madame BOUILHET. Non ? Pardon, j'avais vu votre micro allumé.

Pas d'autres demandes de parole ?

Bien, nous pouvons passer au vote.

MME MIGLIORE

Guy ACCOCEBERY.

Emmanuelle AJON.

MME AJON

Je ne prends pas part au vote.

MME MIGLIORE

Erick AOUIZERATE, Maribel BERNARD, Catherine BOUILHET, Anne BRÉZILLON, Nicolas BRUGÈRE, Gérard CARMONA, Didier CAZABONNE avec le pouvoir de Benoît MARTIN, Anne-Marie CAZALET, Brigitte COLLET avec le pouvoir d'Anne BRÉZILLON, Solène COUCAUD-CHAZAL, Emmanuelle CUNY, Jean-Louis DAVID, Yohan DAVID, Nathalie DELATTRE, Michèle DELAUNAY, Stephan DELAUX, Marie-Josée DEL REY, Laurence DESSERTINE, Olivier DOXARAN, Michel DUCHÈNE, Edouard DU PARC, Vincent FELTESSE, Marik FETOUH, Nicolas FLORIAN, Florence FORZY RAFFARD, Philippe FRAILE MARTIN, Chantal FRATTI, Magali FRONZES, Jean-Michel GAUTÉ, Estelle GENTILLEAU, Stéphanie GIVERNAUD, Nicolas GUENRO, Jean-Pierre GUYOMARCH, Pierre HURMIC, Delphine JAMET, Laetitia JARTY-ROY, François JAY, Émilie KUZIEW, Mariette LABORDE, Marc LAFOSSE, Marie-Françoise LIRE, Pierre LOTHAIRE, Yassine LOUIMI, Constance MOLLAT, Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM, Arielle PIAZZA, Sandrine RENO, Fabien ROBERT, Matthieu ROUVEYRE, Alexandra SIARRI, Alain SILVESTRE, Jérôme SIRI, Joël SOLARI, Anna-Maria TORRÈS, Elizabeth TOUTON, Marie-Hélène VILLANOVE, Anne WALRYCK, Cécile MIGLIORE.

M. CAZABONNE

Alors, nous pouvons procéder au dépouillement.

Dépouillement par les scrutateurs Matthieu ROUVEYRE et Solène COUCAUD-CHAZAL

M. CAZABONNE

Bien, mes Chers Collègues, Mesdames et Messieurs, je vous donne le résultat du dépouillement :

- Inscrits : 61,
- Votants : 55,
- Bulletins blancs : 4
- Suffrages exprimés : 51

Nicolas FLORIAN, 51, est élu Maire de Bordeaux.

Applaudissements dans la salle

M. le MAIRE

Vous avez failli me tirer une larme de l'œil. C'est quand même avec émotion que je m'adresse à l'ensemble de mes collègues. On n'entend pas ? Oui.

C'est vraiment avec émotion d'abord que je vous remercie des paroles qui ont pu être exprimées, que je reçois comme un encouragement de beaucoup d'entre vous, et puis une émotion d'être devant vous. Trois semaines qui sont passées très vite, et cette journée particulière pour moi, pour nous, et pour les Bordelaises et les Bordelais que je salue et qui sont nombreux dans cette assistance et que je remercie de leur présence.

Quand je dis que je suis ému, ce n'est pas une émotion feinte et je vais d'ailleurs me contenter de lire ce que j'ai écrit, une fois n'est pas coutume, avant de prendre définitivement possession de cette fonction de Premier Magistrat de la ville. Donc, je chausse des lunettes rouges, qui ne m'ont pas été léguées par Alain JUPPÉ, mais vous aurez remarqué qu'il avait les mêmes.

Les quelques jours qui ont précédé cette séance m'ont permis de me conforter dans les sentiments que j'avais déjà. Une famille qui m'entoure de son affection, avec des parents qui... sans eux, je ne serais pas devant vous, et qui m'ont toujours encouragé dans mon engagement et poussé dans cet engagement public. Des amis chers qui voient en moi d'abord Nicolas, et qui sont contents pour moi. Et des collègues, nombreux, unanimes dans l'équipe qui est autour de moi, qui m'accompagnent et qui comptent sur moi, et me soutiennent. Et puis, il y a le cœur, ma femme, Hélène qui est là, que j'aime tant et que je ne remercierai jamais assez d'avoir accepté que je m'engage dans cette nouvelle vie. Et Antoine, notre fils, que j'aime autant et qui est fier, j'imagine, de son papa. À eux deux, je redis combien je compte sur eux pour m'aider à garder les pieds sur terre. Cela n'a d'ailleurs pas tardé puisqu'Hélène se réjouit déjà d'avoir un accès direct au Maire de Bordeaux pour lui faire part des tracasseries quotidiennes d'une Bordelaise active. Antoine, lui, s'inquiète de savoir ce que je compte faire pour les jeunes, post-ados, jeunes adultes avec une attention particulière pour la vie nocturne. Ma vie a changé. Je le mesure tous les matins quand je me rends à l'Hôtel de ville par le tram ou que je déambule. Des regards, le regard des Bordelaises et Bordelais a changé. Après l'étonnement de découvrir celui qui allait succéder à Alain JUPPÉ, c'est l'appétence naturelle à venir dialoguer avec leur nouveau Maire. Et cela, cela ne changera pas.

Je ne peux commencer ce mandat sans vous dire l'honneur qui est le mien d'être le nouveau Maire de Bordeaux, et je vous remercie de votre confiance. Je ne cacherai pas la fierté qui fut la mienne lorsqu'Alain JUPPÉ m'a demandé de lui succéder. C'est une reconnaissance personnelle et affective. C'est la reconnaissance de ma capacité à occuper cette formidable fonction de Maire. Je l'en remercie et je me montrerai digne de sa confiance et de la vôtre, chers collègues. Je n'oublie pas, chers collègues, amis, colistiers, que vous m'avez

tous apporté votre soutien et approuvé ce choix, son choix à l'unanimité. C'est une force qui m'habite, et c'est une responsabilité, je ne vous décevrai pas.

Alain JUPPÉ, je le remercie d'abord à titre personnel pour l'attention amicale qu'il m'a toujours témoignée depuis tant d'années. Il m'a fait grandir à ses côtés, et notre amitié s'en est trouvée renforcée. Je le remercie ensuite des responsabilités qu'il m'a confiées depuis 2014. Il m'a placé au centre du réacteur municipal, et ce challenge, nous l'avons relevé ensemble. Alain JUPPÉ, il est pudique. Je le suis d'une certaine manière. Et je voudrais lui dire combien je suis fier de lui. Fier de savoir qu'il devient un des garants de nos institutions, un des gardiens de notre Constitution. Il est Gaulliste, je suis Gaulliste, et savoir qu'il veille désormais sur ce qui est une certaine idée de la France me rassure et honore notre ville. Et puis, plus que tout, il est mon ami, je suis son ami, et c'est cela qui compte. Alain JUPPÉ, c'est un père en politique et c'est aussi un modèle pour moi dans la pratique de la chose publique.

Mon engagement, il a commencé à Villenave-d'Ornon, et je veux avoir vraiment une pensée, enfin même s'il est présent, pour Patrick PUJOL qui, au-delà d'être le Maire de Villenave-d'Ornon, est le parrain de mon fils, auprès de qui j'ai pris tant de plaisir à travailler, auprès de qui j'ai beaucoup appris. Faire de la politique, c'est aimer les gens, c'est ce que j'ai appris par mon engagement auprès de ces deux Maires avec qui j'ai travaillé.

Je n'oublie pas Hugues MARTIN que je remercie de sa présence. Hugues est un ami. Il m'a toujours conseillé, accompagné, et je vous le dis : Hugues est une vraie source d'inspiration pour moi.

Le 7 mars, comme le disait Didier CAZABONNE, est une date particulière, c'est la date de naissance de Jacques CHABAN-DELMAS. L'homme de la France libre qui a laissé une empreinte indélébile sur notre ville. Bordeaux, cela a été CHABAN. Bordeaux gardera la marque d'Alain JUPPÉ. Je veux écrire un nouveau chapitre de notre belle ville avec vous, et les Bordelaises et les Bordelais.

Je voudrais m'adresser maintenant à celui qui est mon prédécesseur pour le remercier de tout ce qu'il a réalisé et de tout ce qu'il a fait pour Bordeaux, et ce qu'il a fait de Bordeaux en quelques années. Remercier Alain JUPPÉ, c'est le remercier en tant que Bordelais. Il a transformé notre ville, l'a dotée d'atouts considérables dans sa dimension de ville à vivre, mais de ville à voir. Bordeaux est maintenant une capitale ancrée dans son territoire. Une ville transformée, re-pensée, reconstruite, une ville ouverte sur le monde qui accueille et qui se développe. C'est ce que l'on appelle l'attractivité. Alain JUPPÉ, il a métamorphosé Bordeaux. C'est la reconquête du fleuve, l'aménagement des quais en lieu de vie. C'est une urbanisation réfléchie avec ses nouveaux quartiers, le fameux « Arc bordelais ». C'est un choix délibéré de l'aménagement de l'espace public pour ouvrir la ville au plus grand nombre. Bordeaux est conviviale. On est des gens conviviaux, et on s'est donné avec Alain JUPPÉ, vous vous êtes donné avec Alain JUPPÉ les moyens de cette bienveillance, les uns envers les autres sur l'espace public.

Alain JUPPÉ, c'est l'homme des grands projets, et celui qui restaure une certaine identité dans notre ville. La Cité du Vin, la Fête du vin, ce sont des gestes forts de notre Histoire, le monde du vin, et le monde viticole. C'est notre identité. Cette même identité qui nous pousse à faire la fête et vivre dans la convivialité comme je le disais. L'esprit Bordeaux, l'esprit JUPPÉ, il est en nous. Son bien-vivre ensemble. Le respect de l'autre, la modération dans les propos.

C'est aussi Alain JUPPÉ, l'incarnation du volontarisme dans l'action publique avec des choix structurés qui ont permis la réalisation d'équipements majeurs. Je pense à l'Auditorium, au nouveau Palais des Congrès, un stade, un Palais des sports, une Médiathèque, des Médiathèques et tous ces équipements de proximité. Dans la vie du quotidien, nous héritons de réalisations majeures comme le tram, un réseau de transport collectif optimisé, des services au public améliorés, des choix innovants avec l'accueil de nombreux étudiants sur les différents campus de la ville. La Garonne n'est plus une frontière. La Rive Droite et la Rive Gauche ne sont plus déséquilibrées comme cela a pu être le cas de l'an passé, elles sont réunies et de nouveaux quartiers se sont construits l'un face aux autres. Rendre la ville attractive, c'est la doter d'infrastructures qui permettent son ouverture au monde, d'accueillir, de s'ouvrir. Nous mesurons aujourd'hui combien la Ligne à Grande Vitesse et le développement de l'aéroport y ont participé. Accueillir, c'est aussi offrir les conditions pour créer et entreprendre. Que serions-nous sans Euratlantique et les différentes pépinières d'entreprises ? Que serions-nous sans notre commerce de qualité et de proximité ? C'est notre capacité d'innover aussi qui est importante et de pouvoir entretenir et soutenir un tissu d'entreprises réparties sur toute la ville. L'image, le numérique sont autant d'atouts pour l'avenir économique et pour l'emploi dans notre ville.

La ville au quotidien, c'est aussi la marque d'Alain JUPPÉ. Ce sont nos Mairies de quartier avec des instances de concertation au service des citoyens. Alain JUPPÉ, il nous lègue des réalisations et son savoir-faire, mais il nous fixe aussi un horizon, celui né des travaux et des réflexions auxquels vous avez participé collectivement les près

de 40 000 Bordelaises et Bordelais et habitants de l'agglomération « Bordeaux Métropole 2050 ». Prospectives que je vais faire miennes et que nous nous emploierons à épouser et que nous emploierons à concrétiser. Nous marcherons vers cet horizon avec une méthode construite autour de ma personnalité, de mon identité, mais une vision de nos territoires que je veux partager avec vous, que je partagerai avec vous, et l'ensemble de nos concitoyens. Le renoncement ne fait pas partie de mon caractère. Je poursuivrai l'action d'Alain JUPPÉ. Je m'inscris dès maintenant dans la durée. Je veux mettre l'humain au cœur de nos politiques publiques. Je veux incarner une génération d'élus qui partagent et qui préparent notre vie au défi de demain. Pour mener à bien cette ambition municipale, je veux m'appuyer sur nos réussites passées et les amplifier. Je parle d'une ville résiliente, capable de résister et d'avancer en surmontant les difficultés.

Derrière nous, nous avons une ascension remarquable saluée par tous. Devant nous, nous aurons des choix cruciaux pour que notre développement demeure durable et harmonieux. Oui, Bordeaux doit continuer de grandir, et sa transformation doit se poursuivre, mais je veux que ce développement permette l'épanouissement de ses habitants, dans le respect de l'environnement et de la nature. Nous persévérons dans la voie de la haute qualité de vie. Nous amplifierons nos actions en termes de cohésion sociale pour une ville qui partage. Nous favoriserons encore l'épanouissement personnel, aiderons à la créativité, l'accès au savoir avec une culture qui rayonne et qui intègre. Nous poursuivons notre politique de proximité, et d'ancrage dans le territoire de nos nouveaux quartiers. Une ville qui protège des plus petits aux plus anciens. La famille dans toutes ses acceptions est au cœur de nos préoccupations. Construire une crèche pour donner de la sérénité aux futurs parents. Construire une école pour les rassurer sur l'avenir de leur enfant. Une école qui soit un lieu d'apprentissage, une voie d'apprentissage, aux savoirs, mais aussi une école qui doit être et sera ouverte sur la ville. Accompagner nos aînés est de notre responsabilité, nous continuerons. L'épanouissement et la construction personnels passent aussi par l'accès aux sports, tous les sports, du haut niveau aux sports de plus grande masse avec une attention particulière pour le sport féminin.

Nous avons la chance d'avoir un tissu associatif riche des bénévoles nombreux et motivés, aidons-les à nous aider.

Le bien vivre ensemble, c'est un urbanisme conçu pour les habitants, mais qui soit aussi au service du collectif. Aujourd'hui, il est difficile de se loger, c'est une réalité. Nous devons continuer notre politique d'accès au logement, mais nous devons aussi réfléchir à la rendre encore plus performante. L'ADN de notre ville, c'est le vivre ensemble, je l'ai dit. Et nous devons veiller à ce que nos concitoyens se sentent en sécurité et vivent dans la tranquillité publique. Je ne veux pas voir de parents qui s'inquiètent le soir pour leurs enfants à la sortie des établissements publics. Je ne veux pas croiser de personnes qui ont peur de déambuler dans la ville. Nous avons donné des moyens supplémentaires à notre Police municipale. Nous ferons plus si nécessaire et nous accentuerons notre collaboration avec l'État. Nous mettons tout en œuvre pour qu'il n'y ait pas, qu'il n'y ait jamais de zones de non-droit dans notre ville comme on peut le vivre ailleurs.

Notre ville est accueillante, et elle rayonne. Nous sommes attractifs, c'est heureux. Je n'ignore pas que cette attractivité peut laisser un certain nombre d'entre nous et de nos concitoyens sur le bord de la route. Je ne me résoudrai jamais à voir se répandre la misère dans les rues de la Ville de Bordeaux. La solidarité fait partie intégrante de notre ADN et celle de notre ville. Comptez sur mon énergie. Je compte sur votre énergie pour lutter face à toutes les exclusions. L'attractivité, elle doit aussi demeurer une attractivité ouverte sur nos visiteurs, et notamment ceux de passage. Le tourisme est une force, c'est une force, mais nous devons veiller à maintenir l'équilibre entre visiteurs et résidents. Notre attractivité nous impose des responsabilités afin qu'elle se traduise par une collaboration, et ne pas donner le sentiment que notre ville vampirise les territoires.

Favoriser l'emploi et la création d'entreprises fait partie de ces objectifs. Permettre à chacun de trouver un service public de qualité avec des équipements de proximité utiles et en bon état. Nous pouvons être fiers du dynamisme de notre ville, mais il nous incombe maintenant de réduire aussi la fracture des territoires. Tant à la Ville qu'à la Métropole, notre responsabilité est de coopérer pour un développement harmonieux et partagé de l'ensemble du territoire qui nous entoure. L'égalité des territoires n'est rien sans l'égalité des êtres humains, et la lutte contre toutes les discriminations. Nous avons beaucoup fait pour faire accepter la diversité. Nous amplifierons nos actions pour l'égalité hommes/femmes. Nous accentuerons le devoir de mémoire. Personne ne doit rester sur le bord de la route, je le redis. Notre ville est construite autour d'un centre-ville avec des quartiers nouveaux qui ont une place prépondérante dans la vie de la ville, et la vie de quartier doit s'intégrer dans le centre-ville et le reste de la ville. C'est une priorité. De nouveaux quartiers sortent de terre. Accrochons-les au centre-ville.

Se déplacer, permettre la mobilité sont des éléments cruciaux de notre vie quotidienne et commune. Des choix importants nous attendent sur les modes de déplacement dans la ville, et vers l'extérieur de la ville avec une

question centrale : quelle est la place de la voiture dans la ville ? Quelle est la place de l'ensemble des modes de déplacement dans la ville ? Il faut faire confiance à l'intelligence humaine. Celle qui nous pousse au numérique, un outil performant qui doit rester au service de l'être humain et ne pas l'exclure. Faire confiance à l'intelligence humaine, c'est faire le pari de la sobriété financière, et ce n'est pas naturel. Pendant cinq ans, j'ai œuvré au côté d'Alain JUPPÉ pour que l'argent public soit bien utilisé. D'abord, parce qu'il est devenu rare quand il provient de l'État, mais plus encore parce que nos concitoyens ont atteint les limites acceptables en termes de fiscalité. Des économies ont été faites. On les a faites collectivement. Elles doivent être amplifiées par nous-mêmes, mais aussi, et c'est notre devoir d'expliquer et d'accompagner nos concitoyens et les amener à tendre, eux aussi, vers la sobriété. Ce sont nos seules marges de manœuvre pour financer nos politiques.

Être les garants de la continuité de la vision d'Alain JUPPÉ ne doit pas nous éloigner de nos propres responsabilités, de ma propre responsabilité pour l'avenir immédiat et plus lointain. Certes, il y a l'horizon Bordeaux 2050, mais il nous revient, il me revient de relever les défis de demain, du mois prochain, de l'année prochaine, et des années suivantes.

Parmi ces défis de demain, j'en vois quatre qui sont essentiels à mes yeux. Le premier, c'est le défi démocratique, car nous traversons une grave crise de la représentativité. Les Français aiment la politique, j'aime la politique, vous aimez la politique, mais il y a une perte de confiance. Comme Jacques CHABAN-DELMAS, comme Hugues MARTIN, et comme Alain JUPPÉ avant moi, je serai le Maire du rassemblement. Mon équipe, et l'équipe qui m'entoure, comprend des hommes et des femmes issus de parcours différents avec des convictions affirmées, mais aussi des divergences. Je veillerai toujours au respect des sensibilités de chacun qu'il soit membre d'une formation politique, ou qu'il n'ait aucune appartenance partisane, c'est ce qui fait notre force. Si certains ont pu dire que leur parti était la France, moi, je vous le dis, je l'affirme : mon parti, notre parti, c'est Bordeaux.

La crise politique que notre pays traverse et que nous subissons chaque samedi est incarnée par des hommes et des femmes qui ont été nommés un peu précipitamment « les Gilets jaunes », et qui sont avant tout des êtres humains. Il ne faut jamais l'oublier. J'entends le cri de ces hommes et de ces femmes qui, chaque samedi, défilent dans nos rues, mais je voudrais leur dire que la souffrance qu'ils expriment ne doit pas engendrer une nouvelle souffrance, et je pense aux commerçants, aux entrepreneurs, à toute la vie active de notre ville quand je dis cela. Nos commerces de centre-ville et les emplois qui sont en danger nécessitent le cri du cœur que je leur adresse, le cri d'alarme. Gardons-nous, gardez-vous de précipiter tous ces acteurs locaux dans des difficultés financières économiques et sociales. Il ne suffit pas d'entendre leur message. Il faut aussi maintenant essayer de le comprendre. On nous a parlé de pouvoir d'achat, on nous parle de pouvoir de décision. Ma conviction, c'est que c'est du pouvoir de vivre qu'il s'agit. Le Président de la République a lancé le grand débat, et il a eu raison. C'était utile et nécessaire. Les réponses que l'État apportera seront un levier puissant, en tout cas, elles devront l'être. Ce débat, je veux le prolonger dans notre ville en l'organisant et en le suscitant. Affirmer des convictions, proposer des solutions, échanger des points de vue, exprimer une souffrance, voilà ce que doit être le débat démocratique. Nous créerons rapidement une Maison de la parole et du débat, un lieu où tous les 15 jours ou tous les mois, nos concitoyens pourront débattre et être associés à nos décisions. Et s'il le faut, nous organiserons à l'issue des consultations d'initiative citoyenne sur des sujets municipaux.

La création du Budget participatif est une avancée majeure. C'est Alain JUPPÉ qui l'a mis en place. Je suis prêt à aller plus loin en soumettant à l'approbation des Bordelaises et des Bordelais les projets qui les concernent. Je veux être le Maire de la co-construction.

Le second défi est celui de la cohésion sociale, du partage. Nous disposons d'un outil qui est puissant qui est le Pacte de cohésion sociale et territoriale. Depuis sa mise en œuvre en 2015, c'est une référence qui guide nos politiques publiques. On doit mieux l'appréhender. Et j'ai demandé qu'un bilan approfondi nous soit présenté en Conseil municipal avant l'été.

La politique dans nos quartiers dite « Politique de la ville » est une priorité, mais on ne doit pas oublier ceux qui habitent dans d'autres quartiers. C'est vital pour l'équilibre de notre ville.

Le troisième défi, il est celui de l'urgence climatique. Nous sommes aux portes de bouleversements majeurs. Jacques CHIRAC a dit, il y a quelques années : « La maison brûle, et on regarde ailleurs. » À Bordeaux, nous avons beaucoup fait grâce à l'impulsion d'Alain JUPPÉ. Nous sommes aujourd'hui à un tournant. L'innovation doit être notre guide afin de repenser nos modes de vie, et c'est un impératif. L'écologie urbaine doit être

effective dans les constructions, le traitement de nos déchets, la préservation de nos ressources, nos modes de déplacement, la lutte contre l'évasion énergétique et la lutte contre l'exclusion. Je compte prendre des mesures fortes très prochainement. La nature en ville a du sens, c'est utile et nécessaire. La protection environnementale doit inciter à plus de sobriété et c'est collectivement que nous y parviendrons.

Le quatrième grand défi qui est devant nous est celui de l'encadrement, si je peux m'exprimer ainsi, de notre développement démographique. Bordeaux doit continuer de grandir, je l'ai déjà dit. Sa transformation doit se poursuivre, je le maintiens, mais je veux aussi répéter que ce développement doit s'accompagner d'une politique qui s'oriente vers l'habitant autant qu'elle s'oriente vers les nouveaux arrivants. Notre ville doit maintenir son équilibre territorial. Nos quartiers progressent, et de nouveaux vont voir le jour, au Nord, à l'Est de notre ville. Il faut en faire un marqueur fort de notre volontarisme en ce qui concerne l'aménagement urbain. Ce volontarisme, je voudrais aussi et je souhaite l'appliquer aux lieux de vie collectifs et individuels. Après le Bordeaux des quais et du fleuve, point de départ de la transformation de notre ville, le temps est venu d'imaginer un nouveau destin pour les boulevards. La construction du futur Pont Simone VEIL doit être le point de départ d'une large réflexion sur l'avenir des boulevards et des barrières. Cela doit être un projet d'agglomération fédérateur et je vais saisir rapidement mes collègues Maires des communes limitrophes avec la Métropole pour engager une réflexion.

Dans tous ces défis, je voudrais vous dire, Chers Collègues, et je m'adresse plus particulièrement à ceux qui siègent sur les rangs de l'opposition qu'ils pourront avoir toute leur place, qu'ils auront toute leur place, et dans le débat. Ils pourront avoir toute leur place dans la réflexion dès lors qu'ils le souhaiteront. Quand on est élu municipal, on est élu de toutes les Bordelaises et des Bordelais. Par ailleurs, et je ne m'adresserai à eux prochainement, je souhaite m'appuyer fortement sur tous ceux qui ont des responsabilités électives au-delà du Conseil municipal. Ce travail collaboratif est aussi un défi pour nous face à la perte de confiance que nous traversons. La démarche des uns et des autres dans le seul but de conquérir un trophée électoral n'a pas d'avenir. Nous avons la chance d'avoir des compétences dans ce Conseil, je les utiliserai et je m'appuierai dessus. Une de nos collègues est parlementaire, c'est un atout, et je compte m'appuyer sur elle pour défendre les intérêts de Bordeaux au Parlement. D'autres de nos collègues sont dans l'exécutif d'une collectivité territoriale qui nous entoure. Je compte sur eux pour établir un lien fort avec leur institution et ils seront mes interlocuteurs privilégiés sur les sujets qui concernent nos deux entités et notre ville de Bordeaux.

Et puis, s'agissant de nos concitoyens, on doit donner l'image d'élus responsables, soucieux de l'intérêt général. Cette relation avec les élus, elle est fondamentale, et je n'oublierai jamais que le contact direct avec nos concitoyens est une richesse et qu'il est crucial de la maintenir.

Je ne vais pas changer mon mode de vie, même si ma vie sera différente. Le matin, je prendrai le tram. Il ne faudra pas que cela devienne un lieu de permanence municipale, mais je continuerai à prendre le tram. J'organiserai régulièrement des rencontres avec les habitants, comme cela se fait déjà, sans filtres, sans remparts. J'aime ma ville, je vis dans ma ville.

Je veux établir un lien permanent avec les acteurs économiques et sociaux. Poursuivre l'action économique territoriale est une nécessité, et je me reposerai fortement sur les acteurs locaux. La ville doit être facilitateur, aménageur, accompagnateur. Elle ne se dérobera pas.

Pour mener à bien cette politique, je vais m'appuyer sur deux piliers essentiels au rôle bien différent, mais tellement complémentaires : une équipe d'élus compétents assumant leurs responsabilités, et une administration puissante, expérimentée, avec de l'expertise que je veux saluer ici. Pendant 5 ans, en tant qu'Adjoint aux Ressources humaines, j'ai pu mesurer l'investissement du personnel et le sens du service public qui les anime. C'est une richesse, et je compte sur eux, du premier d'entre eux au dernier arrivant.

Je vous l'ai dit, rien ne se fera sans la co-construction avec nos concitoyens, mais rien ne pourra se faire sans la coproduction des élus et de notre administration. Le Général De Gaulle disait : « Délibérer est le fait de plusieurs, agir est le fait d'un seul. » Il avait raison quand il le disait dans le contexte où il le disait, mais j'ajouterais aujourd'hui que lorsque je prendrai des décisions, et j'en prendrai, nous les porterons collectivement.

Mes Chers Collègues, chers amis, vous l'avez compris, je m'inscris dans la durée. Les prochains mois seront l'amorce d'un grand projet commun que je vous proposerai de porter en 2020. Je me présenterai au suffrage des Bordelaises et Bordelais, vous l'avez compris, avec une équipe unie, déterminée, qui adhère à une même volonté de voir ses habitants heureux de vivre dans leur ville.

Bordeaux a connu de grands Maires, je veux me montrer digne de cet héritage, et je veux me donner les moyens, nous donner les moyens de ne pas faire rougir toutes celles et tous ceux qui ont connu de grands personnages. Je veux être un Maire qui incarne sa ville, qui assume son quotidien, qui l'assure, et qui la prépare pour l'avenir.

Mes Chers Collègues, chers amis, merci pour votre engagement. Merci pour votre soutien. Merci pour votre aide. Merci pour votre fidélité, et vive Bordeaux.

Applaudissements dans la salle

Merci beaucoup, je ne peux pas vous dire plus.

Alors, bon, je ne sais pas trop encore comment cela marche là le... mais ...

Est-ce que certains veulent prendre la parole ? Je donne la préférence à Madame. Enfin la préférence... alors, c'est celui-là. Madame DELAUNAY, Madame le Ministre ?

MME DELAUNAY

Monsieur le Maire, Monsieur le Maire de Bordeaux, je tiens au nom de notre groupe à vous féliciter. Vous avez su réunir votre majorité dans un moment difficile qui a été, pour vous comme pour nous, une surprise inattendue, difficile donc. Je dois, à ce moment aussi, rendre hommage à notre majorité. Le Maire de Bordeaux, l'ancien Maire de Bordeaux, Alain JUPPÉ, s'est souvent éloigné de son fauteuil, le plus souvent, pour des charges de Ministère tout à fait importantes, mais à tout moment, vous avez su relever le gant.

Je veux aussi saluer d'ailleurs, à cette occasion, Hugues MARTIN qui a su relever le gant, lui aussi, dans une période particulièrement délicate et douloureuse pour lui comme pour vous. Et c'est donc cette action commune que je veux saluer particulièrement.

Nous sommes dans l'opposition. Je n'ai jamais totalement aimé ce mot, car notre action est aussi de proposer, d'infléchir, de donner des impulsions ou des directions et de les soumettre au débat. Notre premier souhait, en effet, est que ces propositions soient écoutées et mises en pratique, car c'est un travail difficile que d'être dans l'opposition, car nous tous, comme vous, nous souhaitons être utiles à la Ville de Bordeaux avant toute chose et être utiles aux Bordelais.

Malgré cela, je veux dire très simplement et du fond du cœur que vous avez, dans l'année qui vient, une tâche très difficile, car beaucoup de dossiers demeurent irrésolus, délicats, problématiques. Je n'en évoquerai qu'un. Les événements récents nous ont fait prendre conscience que nous, dans l'opposition, mesurons déjà que Bordeaux était une ville excluante et que nombreux sont ceux qui vivent, un peu au-delà de la ville, trouvent qu'elle est trop chère. Trop chère à de multiples points de vue en particulier sur la question du logement. Les Bordelais comme nous-mêmes seront très attentifs au premier signe que vous donnerez en tant que Maire, et je fais le vœu que ces premiers signes aillent dans le sens de faire de notre ville une ville moins inégalitaire, c'est-à-dire plus abordable, ne serait-ce que financièrement. Je pense au stationnement, aux parkings. Je pense aux loyers. Je pense à l'impossibilité pour les étudiants qui viennent faire leurs études et qui sont la fierté de leurs parents qui habitent loin, de trouver un logement abordable. Vous avez la possibilité de donner, par exemple, des impulsions très fortes au logement social et au mieux de favoriser les promoteurs immobiliers. Ces premiers signes vont être décisifs pour la conscience que nous aurons de vous et de ce que vous apportez à la ville, et je souhaite qu'ils soient dans cette direction.

Pour le reste, je l'ai dit, nous serons dans l'opposition, mais avec toutes les variantes que comporte ce terme, et vous pouvez compter sur nous pour des propositions qui aillent dans le sens de la qualité de vie des Bordelais et du caractère accueillant et solidaire de notre ville. Je vous remercie, et je vous renouvelle mes félicitations.

M. le MAIRE

Que je reçois avec plaisir Madame le Ministre. Comme je l'ai dit dans ce premier discours, je souhaite que l'on soit dans un esprit collaboratif. On ne sera pas toujours d'accord, nécessairement. J'accueillerai vos propositions. Certaines, on les partagera. D'autres, non, mais je souhaite entretenir avec vous, comme avec vos autres collègues de l'opposition et de la proposition, un esprit bordelais de modération et d'échange, et

après, il y a des décisions qui sont prises, il y a des arbitrages. Merci pour la sérénité de votre intervention, vos remerciements et vos félicitations.

Les noms, en fait, ne correspondent plus aux noms. On me dit « Matthieu ROUVEYRE », non, c'est Pierre HURMIC, ce n'est pas pareil.

M. HURMIC

Monsieur le Maire, d'abord, Monsieur le Maire, acceptez nos plus sincères félicitations, celles de Delphine JAMET et de moi-même pour votre élection en tant que nouveau Maire de Bordeaux. Sachez que nous attendons avec impatience les réponses que vous apporterez aux quatre défis que vous avez évoqués, il y a quelques instants. Nous attendons aussi avec impatience les relations nouvelles que vous entendez tisser avec votre opposition municipale et la concrétisation de cet esprit collaboratif que vous venez de rappeler, il y a encore une minute. Souvenez-vous, Monsieur le Maire, lors du premier Conseil municipal de cette mandature, c'était le 28 mars 2014, j'indiquais ici que notre groupe s'efforcerait d'incarner une opposition ouverte, mais vigilante, une opposition jamais systématique, toujours constructive.

Ce fut notre souci constant avec Delphine JAMET, ces cinq dernières années, et sachez que nous avons bien l'intention de poursuivre cet objectif, armés des mêmes intentions. C'est précisément parce que nous croyons aux vertus d'une opposition constructive que, dès le début de cette mandature, nous formulions toute une série de propositions pour vous inviter à développer des formes de démocratie moins intermittente et plus permanente. La politique à l'âge de la défiance a besoin d'être réinventée, vous disais-je, dès 2014, c'est encore plus d'actualité aujourd'hui, semble-t-il. Vous avez d'ailleurs rappelé dans vos propos cet impératif. Vous avez néanmoins attendu plus de 4 ans, enfin votre majorité, votre prédécesseur a néanmoins attendu plus de 4 ans avant d'adopter notre proposition d'instaurer des budgets participatifs à Bordeaux alors même que je me risquais à vous ridiculiser en vous disant que vous seriez sans doute la dernière des communes de la Métropole à vous lancer. Les premiers résultats de cette consultation sont, à ce jour, assez convaincants de la pertinence de cette initiative avec 405 contributions intéressantes et réalistes. N'ayez pas peur de la démocratie directe, et j'ai envie de vous dire aujourd'hui, Monsieur le Maire, poursuivez rapidement dans cette voie en recourant à des consultations directes des habitants, en soumettant au débat des projets d'urbanisation alternatifs comme nous vous invitons à le faire. Sachez passer du statut de Maire bâtisseur à celui de Maire co-constructeur pour pacifier le dialogue avec les citoyens.

Les temps ont changé. La fonction de Maire a changé et tourne de plus en plus le dos à la fonction jupitérienne du Maire, j'ai envie même de dire « juppéterienne » du Maire, excusez du jeu de mot. La société réclame moins de verticalité.

M. le MAIRE

C'est plutôt drôle cela. On ne l'a jamais fait !

M. HURMIC

Je vous remercie pour vos encouragements. La société réclame, vous le savez, moins de verticalité, plus d'horizontalité dans la prise de décision. Ne considérez pas les Bordelais comme des usagers ou des clients, mais plutôt comme des citoyens, des partenaires en faisant de la démocratie participative un ciment de l'action publique, et non une option des plus aléatoires.

Nous prenons acte de votre volonté d'aller plus loin sur ce terrain-là, vous l'avez rappelé, mais vous pouvez compter sur notre ténacité pour vous rappeler inlassablement cette urgence démocratique.

Autre urgence qui continuera à animer nos interventions, c'est l'urgence écologique climatique, insuffisamment considérée selon nous parmi vos priorités jusqu'à ce jour. Même votre prédécesseur, Alain JUPPÉ, concédait dans cette instance il y a encore quelques jours qu'en effet vous n'en faisiez pas assez sur ce terrain-là. J'ai noté que c'était votre troisième défi. Donc là aussi, nous attendrons la concrétisation de vos engagements.

Vous connaissez, comme nous, les rapports scientifiques de plus en plus alarmants sur le réchauffement climatique, la chute vertigineuse de la biodiversité, et l'artificialisation rapide de nos dernières aires naturelles.

Vos priorités de mandature de 2014, d'avant la COP21, sont largement obsolètes eu égard aux engagements nouveaux, que chaque territoire, État, région, commune et métropole doivent désormais assumer pour éviter la tragédie climatique annoncée.

« Les grandes villes françaises sont en passe de perdre la bataille du climat » écrit WWF dans son dernier rapport, le 6 juillet dernier. « Elles doivent doubler ou tripler leurs efforts avant 2030 pour tenir les engagements de l'accord de Paris », précise WWF. Nous attendons avec impatience la traduction de ces engagements ici comme à la Métropole très, très rapidement. Êtes-vous prêts à doubler ou à tripler nos efforts pour éviter la tragédie climatique ? Un rapport écrit sous la direction d'Hervé LE TREUT sur les conséquences du réchauffement climatique en Nouvelle Aquitaine met en évidence la vulnérabilité de notre région considérée comme l'une des régions de France où le réchauffement climatique sera le plus important. Il nous est demandé de cesser d'artificialiser des terres, de cesser de sacrifier les espaces naturels pour y faire pousser du béton. Pour lutter contre les îlots de chaleur, le rapport LE TREUT préconise deux leviers : « D'une part, le maintien d'une large ceinture verte et humide autour de la Ville de Bordeaux, et d'autre part, un développement des espaces verts, arborés, une protection de l'arbre dont les services éco-systémiques sont nombreux », fin de citation.

Les batailles que nous menons contre l'artificialisation du site de la Jallère, mais aussi contre l'abattage des arbres sains en milieu urbain s'inscrivent pleinement dans ces préconisations. Et nous vous attendons, Monsieur le Maire, au coin du bois, c'est le cas de le dire, pour juger à cette occasion vos préoccupations écologiques et climatiques dont vous venez de faire état. Vous le savez, pour nous, l'ambition écologique et l'ambition sociale doivent être construites de façon concomitante, tant la transition écologique contribue aux solidarités, à l'emploi, à la lutte contre la pauvreté. Notre ancienne collègue, Véronique FAYET, est venue nous rappeler cet impératif jeudi dernier, vous y étiez, à l'Athénée municipal. Nicolas HULOT et le Secrétaire général de la CFDT, Laurent BERGER, ne disent pas autre chose sur ces articulations nécessaires dans un article paru dans LE MONDE il y a de cela deux jours. Vous aviez, Monsieur le nouveau Maire, l'occasion de donner du sens à ce lien indissociable entre ces deux enjeux en créant un poste d'Adjoint et même de Premier Adjoint au périmètre élargi conjuguant notamment l'écologie et la cohésion sociale. Cela eut été pour nous un signe prometteur vers une nouvelle gouvernance municipale plus moderne et plus transversale. Pourquoi ne l'avez-vous pas fait ?

Enfin, vous venez de déclarer dans le journal SUD-OUEST, « Je comprends que l'on puisse me demander la lune, mais ce n'est pas pour autant que j'irai la décrocher ». Rassurez-vous, nous ne vous en demanderons jamais autant. Laissez donc la lune où elle est. Préoccupez-vous plutôt avec nous davantage de notre planète qui, comme notre ville, réclame plus d'attention et attend des politiques des gestes significatifs et urgents pour écrire un autre avenir moins chaud, moins sombre et pour dessiner un nouvel horizon d'espérance. Merci.

M. le MAIRE

Merci Monsieur HURMIC. On peut toujours aller plus vite. Moi, je note quand même que l'on fait partie de ces 80 villes de France qui avons mis en place le Budget participatif. C'est un message fort, un signe fort, et je suis heureux de constater comme vous qu'il y a eu beaucoup de propositions et de dossiers présentés. À charge pour nous maintenant de faire participer les gens, et qu'ils prennent en main leur destin, en tout cas une partie de leur destin, et qu'ils puissent s'exprimer à l'occasion de la consultation et du vote qui va avoir lieu dans les semaines qui viennent. On a tous conscience des enjeux qui nous attendent, et de l'urgence, s'agissant du réchauffement climatique. Comme je le disais dans mon discours inaugural, si je peux m'exprimer ainsi, seuls, on ne pourra pas tout changer, mais à l'échelle d'une ville, on peut changer les choses. Penser global, agir local. Et nous nous inscrirons dans cette démarche.

S'agissant des modes de gouvernance, vous savez, moi, plus que les titres et les statuts, c'est les actes qui comptent. Et c'est les actes que nous prendrons, les décisions que nous prendrons qui auront plus d'importance que de savoir quelle est la hiérarchie de celle ou celui qui occupera les fonctions pour lesquelles ces enjeux seront traités. En tout cas, merci de votre intervention.

Alors, qui après a demandé la parole ? Je crois que c'était d'abord Madame BOUILHET.

MME BOUILHET

Monsieur le Maire, Chers Collègues, nous souhaitons tout d'abord féliciter Monsieur FLORIAN pour cette opportunité que lui offre la destinée. Pourtant, Monsieur Alain JUPPÉ avec ses qualités d'empathie et d'humanisme unanimement reconnues avait déclaré en septembre 2017 à ses adjoints, je cite : « Parmi vous,

aucun n'a le profil pour prétendre à ma succession. » Monsieur JUPPÉ s'est-il bonifié avec le temps comme un bon bordeaux ou a-t-il simplement reconnu les qualités d'un proche collaborateur suite à l'opportunité et l'urgence de terminer confortablement sa carrière politique ? Quoi qu'il en soit, nous, élus d'opposition, Rassemblement national et SIEL, nous apprécions chez Monsieur FLORIAN sa courtoisie et sa volonté de dialogue que nous constatons en commissions et lors des séances de ce Conseil. Nous formulons un souhait que cette courtoisie perdure. Cela permettrait des débats plus agréables, et nous l'espérons plus constructifs au bénéfice des Bordelaises et des Bordelais. Ce sera également un vrai changement par rapport aux remarques blessantes et méprisantes de votre prédécesseur à l'encontre des élus de l'opposition, et parfois de sa majorité.

Une réserve tout de même, nous regrettons qu'à certaines de nos demandes de précision pour préparer les séances du Conseil, vos réponses étaient toutefois, parfois, incomplètes. Nous remercions cependant le service du secrétariat du Conseil municipal pour sa disponibilité et son implication.

Monsieur FLORIAN, nous comptons sur votre volonté et votre capacité à répondre à certaines attentes de nos concitoyens en particulier aux points suivants : l'arrêt définitif de l'extension du stationnement payant, la mise en place de zones bleues et du deuxième macaron résident, la baisse des dépenses publiques en ciblant les opérations somptuaires ou communautaristes, la baisse de la fiscalité locale et du racket fiscal que constituent les frais du stationnement et de FPS, et de vraies mesures pour limiter les contraintes en matière de logement, de travail, de circulation, et favoriser le développement économique.

Comme nous le faisons depuis 2014, et conformément à l'engagement pris par Jacques COLOMBIER, nous abordons cette fin de mandature dans un esprit constructif au service des Bordelais. Nous voterons les dossiers et les projets qui leur seront utiles. Nous dénoncerons et nous nous opposerons à ceux qui alourdiraient considérablement la fiscalité pour flatter l'ego des élus. Quoi qu'il en soit, nous serons donc, mes Chers Collègues, des élus d'une opposition non pas systématique, mais cohérente et claire pour ce que nous estimons être le bien de notre ville.

Je sais que nous pouvons partager avec vous tous cette valeur et ce but, même si les moyens d'y parvenir divergent. Monsieur FLORIAN, nous vous souhaitons bonne chance dans vos nouvelles fonctions.

M. le MAIRE

Je vous remercie de ces encouragements. La courtoisie, je l'ai aussi retenue d'Alain JUPPÉ, et c'est vrai que, des fois, il pouvait être un peu brut, mais vous ne l'avez pas toujours ménagé quand même. Et ce n'était pas aussi évident des fois de garder son flegme naturel face à quelques égratignures un petit peu vinaigrées.

On tourne la page, on regarde devant nous. Merci de votre intervention.

Madame DELATTRE.

MME DELATTRE

Merci. Félicitations Nicolas. Félicitations Monsieur le Maire. C'est effectivement un moment très émouvant. J'espère que tu me pardonneras le « tu », mais j'avoue que voilà, je ne conçois pas de te vouvoyer parce que le tu, c'est aussi toi. Tu as beaucoup remercié, à nous de te remercier.

Merci tout d'abord pour cette feuille de route ambitieuse que tu viens de développer, et qui répond à l'aspiration de tous nos concitoyens que cela soit en démocratie participative en proximité, en cohésion sociale, en emploi, en économie, en développement durable, en mobilité, merci.

Merci de la confiance que tu nous accordes pour t'accompagner dans cette feuille de route, pour t'accompagner dans ta mission tant sur les bancs de ta majorité que sur les bancs des autres groupes.

Merci surtout de ce que tu es. Authentique, sincère, généreux, altruiste, humaniste. Tu as toujours été, malgré ton jeune âge, un grand frère pour chacun d'entre nous avec des conseils précieux.

Alors, je veux l'affirmer ici, tu as fait notre admiration dès l'annonce du départ d'Alain JUPPÉ, de ton sens des responsabilités, de ton affirmation, et de ta capacité à relever le gant. Tu as su nous organiser dans le respect des personnalités parfois fortes de chacun et de chacune d'entre nous. Nous sommes fiers de toi. Tu pourras compter sur nous à Bordeaux, en Gironde, en Région, et à Paris.

Bonne et belle mandature, Monsieur le Maire.

M. le MAIRE

Merci pour la chaleur de tes propos, Madame la Sénatrice, pour ton soutien et ton amitié comme celle de toutes et tous ici. Merci beaucoup.

Monsieur JAY. Vous allez nous redire la même chose que Madame BOUILHET ou c'est un peu différent. On va le découvrir. À vous.

M. JAY

Félicitations Monsieur le Maire. C'est la même chose, excusez-moi.

M. le MAIRE

Continuez comme cela. C'est bien cela.

M. JAY

Non, je vais, au fond, un petit peu, dire deux choses... un petit peu nos attentes. Je vous ai félicité, mais aussi vous dire que nous nous efforcerons effectivement de vous soutenir et de faire des propositions quand cela nous semblera utile et bon pour la ville, bien sûr, et que nous essaierons évidemment de le faire de façon cordiale, loyale, et constructive.

Sur les attentes, ...

M. le MAIRE

Cela va se gâter là, non ?

M. JAY

Oui, excusez-moi. Nous voulons un changement. En fait, vous nous avez dit que cela serait la continuité, mais nous, on souhaiterait plutôt un changement. De notre point de vue, il faut sortir du socialisme. Je pense que les Bordelais ont besoin de liberté, et la première de ces libertés, c'est évidemment de ne pas être privé du fruit de son travail. Je pense, bien sûr, à la pression fiscale. C'est de ne pas être privé d'une grosse partie du produit de son travail. C'est le respect tout simplement du droit de propriété qui est reconnu par la Constitution. Les Bordelais, je pense, sont tout à fait capables de dépenser eux-mêmes et intelligemment ce qu'ils ont gagné, et ils le dépenseront comme ils le souhaitent ainsi.

Aussi, toujours dans cet esprit de préserver la liberté des Bordelais, je pense qu'il faudrait arrêter d'emmerder les automobilistes, les entrepreneurs, les propriétaires, etc., avec des règles, des restrictions, des interdictions dont les objectifs sont souvent idéologiques et également hélas démagogiques, et, à mon avis, en général, jamais atteints souvent parce qu'ils ne sont pas atteignables. Je pense, je me tourne vers Monsieur HURMIC, à l'effet sur le climat, de nos décisions. Nous souffrons tous des effets pervers de ces réglementations censées améliorer le monde et qui ne font que nous le rendre invivable. Ne perdons pas de vue que les motifs des manifestations maintenant récurrentes à Bordeaux sont ces questions fiscales, ce sont ces questions d'empêchement du développement économique, etc., de difficultés de trouver une place dans la société de plus en plus complexe.

Autre point. À notre avis, un effort particulier devra être fait pour la sécurité des Bordelais dans les rues et dans les transports. Je pense à l'action de la Police municipale qui doit être encouragée et renforcée. Je ne vais pas développer un programme. Nous ferons des propositions au fur et à mesure.

Merci et félicitations encore Monsieur le Maire.

M. le MAIRE

Merci pour vos propos. Vous vouliez que l'on sorte du socialisme, Vincent FELTESSE me demande la parole. Lui, il n'est pas sorti du socialisme, mais il a quitté le Parti Socialiste, c'est le premier effet, et je lui cède la parole.

Vincent FELTESSE.

M. FELTESSE

Monsieur le Maire, chers collègues, la dernière fois que nous étions réunis dans cette configuration, c'était le lundi 4 février, Alain JUPPÉ était Maire, Virginie CALMELS était Première Adjointe, et vous étiez Adjoint aux Finances à l'administration générale. Je pense que ce lundi 4 février, personne n'avait en tête que nous nous retrouverions ensemble, ce jeudi 7 mars, pour élire un nouveau Maire.

Je souhaite, en ce moment particulier, avoir d'abord une pensée pour Alain JUPPÉ. C'est à la fois son engagement pour Bordeaux et sa vie publique politique qui s'achèvent. J'ai pu m'exprimer dans les médias surtout en Conseil métropolitain, mais je voulais redire une nouvelle fois mon admiration, je veux dire presque mon amitié, voire mon affection.

Je voulais aussi avoir une pensée pour Virginie CALMELS pour laquelle je n'ai que peu d'affection. Nos relations n'étaient pas forcément des meilleures. Je trouvais qu'elle avait une tendance à s'accaparer les résultats économiques poussés par les uns et les autres - Région, Métropole, Ville de Bordeaux - mais je dois reconnaître Virginie CALMELS était une interlocutrice majeure dans le monde économique avec une véritable image, et que nous devons y réfléchir pour la suite.

Et je veux, enfin, avoir une pensée pour vous, Monsieur le Maire. Une pensée qui commence par des félicitations sincères, heureuses pour vous, pour mesurer ce que c'est de devenir haut responsable avec une certaine surprise. J'ai pu connaître cela, il y a quelques années, à la Communauté urbaine, j'étais encore plus jeune avec une vie de famille, avec des enfants, avec des pères spirituels, et ce n'est pas rien. Donc, je vous souhaite bon vent à titre personnel, familial et politique au moins pour les douze mois qui viennent parce qu'il y aura des élections. Ensuite, ce sera une autre configuration.

Le changement que nous connaissons à Bordeaux n'est pas qu'un changement politique, j'allais dire, avec le départ d'Alain JUPPÉ. Vous avez évoqué, Monsieur le Maire, dans votre discours inaugural, comme vous l'appelez, la démarche prospective *Bordeaux Métropole 2050*. Je me souviens bien des propos de Jacques MANGON en Conseil métropolitain, quand il a ouvert cet exercice prospectif disant que l'on avait toutes et tous le sentiment d'arriver à la fin d'un cycle de développement pour la Ville et pour la Métropole. J'ai comme voisin de droite Michel DUCHÈNE qui sait bien l'évolution du projet urbain, qui sait bien la vision qu'avait Alain JUPPÉ en arrivant en 1995 autour des 3B, Bacalan, Bastide, Belcier, de la réappropriation des espaces publics, d'abord les quais, mais pas seulement les quais, et des trois lignes de tramway. Ce cycle est à peu près achevé. Pas totalement. Vous aurez des arbitrages à faire, non négligeables dans les mois qui viennent puisque les grandes opérations d'aménagement qui peuvent parfois choquer, inquiéter Bordelaises et Bordelais même s'ils n'y vivent pas mal, vont arriver toutes à maturité entre 2025 et 2030. La fin des Bassins à flot, c'est 2027. La montée en puissance de Brazza, c'est la même époque. La fin d'Euratlantique, c'est 2030 et tous les bouleversements que nous avons connus, ces dernières années, ne sont rien par rapport à ce que nous allons connaître dans quelques années. Mais ce qui compte, c'est se projeter dans le futur dans ce nouveau cycle que doit connaître la Ville et la Métropole. Un cycle, d'abord, avec les Bordelaises et les Bordelais au cœur des projets. Qu'ils habitent la Benauge, à la limite de Cenon, qu'ils habitent Caudéran en proximité de Mérignac, qu'ils habitent sous le Pont d'Aquitaine ou qu'ils habitent à la limite de Bègles ou dans le centre-ville, qu'ils soient nouveaux arrivants, ou Bordelaises ou Bordelais vieillissants, qu'ils fassent partie des 17 % de Bordelaises et Bordelais en dessous du taux de pauvreté, c'est d'abord pour eux que nous devons agir, et nous avons tous la longue liste des problèmes permanents à résoudre comme dans toutes grandes municipalités, problèmes des logements, problèmes des mobilités, problèmes de propreté, problèmes d'insécurité, problèmes de places de crèche, problèmes d'accessibilité aux EHPAD, problèmes de handicap,

problèmes de créneaux pour les associations sportives dans les gymnases. Nous connaissons tous cela, mais c'est absolument fondamental.

Deuxième horizon, parce que nous ne sommes pas n'importe quelle ville, nous sommes Bordeaux. Nous sommes une ville qui a incroyablement réussi, ces dernières années, je le dis sincèrement, et j'en revendique modestement une part de responsabilité. Mais ne nous trompons pas, nous ne pourrions pas avoir la même dynamique, le même attrait, la même qualité de vie dans les années qui viennent si nous sommes juste dans la poursuite et dans la continuité sur les entreprises, sur l'université, sur la culture, sur le vivre ensemble, y compris avec les questions de coexistence entre différentes religions, avec la question de la laïcité, nous avons quelque chose à continuer à inventer.

Troisième point, tout le monde y a fait allusion. La question des Gilets jaunes qui nous rappelle brutalement que Bordeaux n'est pas extra-territorialisée par rapport à la Métropole, par rapport au reste du Département. Ce n'est pas que la responsabilité de la Ville et de la Métropole, c'est aussi celle de l'État, de la Région et du Département, mais il y a besoin d'inventer quelque chose, sinon nous serons rattrapés de manière encore plus brutale et il y a aussi une forme d'indécence à ne pas être plus généreux. Il faut inventer de nouvelles formes de collaboration qui ne sont pas si évidentes que cela.

Et dernier point, dernier enjeu, ceux que l'on ne voit pas, que l'on ne voit pas dans le débat public parce qu'ils sont trop précaires. La démocratie participative est indispensable, et en même temps, on sait bien que ce sont toujours les mêmes qui participent à la démocratie participative. Il y a des sur-consommateurs des réunions de concertation comme il y en a qui sont totalement absents, et ce que l'on ne voit pas, même si nous sommes rattrapés par le climat, c'est tout ce qui est développement durable.

Sur cette question écologique, ne nous trompons pas. Le discours entre nous est toujours consensuel. Tout le monde veut lutter contre le réchauffement climatique. En revanche, il y a un certain nombre d'actions concrètes, de positions à prendre par rapport à la mobilité, par rapport aux voitures, par rapport au maintien ou non du dimanche sans voitures, par rapport à un certain nombre de choses comme cela qui demandent aussi une certaine radicalité.

Voilà les quelques mots que je souhaitais dire. Nous avons devant nous l'urgence du quotidien. Après demain, c'est samedi, et je pense qu'une nouvelle fois, il y aura une manifestation. Vous avez fait appel au rôle que nous pouvons avoir dans les autres collectivités. Je m'étais engagé à agir auprès de la Région pour l'aide aux commerces. Un fond de 2 millions d'euros a été débloqué lundi dernier en partenariat avec la Métropole qui va voter le 22 mars. Je pense que j'ai été dans mon rôle de Conseiller régional avec d'autres. Nous avons les grands dossiers, nous avons l'invention, et puis nous avons la manière dont se passent les Conseils municipaux, mais honnêtement, je trouve que somme toute c'est assez anecdotique, nous sommes un peu plus de 60 ici, il y a 249 440 Bordelaises et Bordelais à l'extérieur, c'est d'abord à eux qu'il faut s'adresser. Merci.

M. le MAIRE

On a d'ailleurs franchi les 250 000 depuis quelques heures. Merci de vos paroles Vincent FELTESSE, mon intention sur le volet personnel, et par ailleurs, vous avez bien entendu mon discours, et j'en suis ravi parce que vous rappelez un certain nombre des défis que je nous ai fixés collectivement.

Je veux aussi avoir un mot pour Virginie CALMELS. Vous avez raison, elle a apporté une expertise, une connaissance à cette équipe municipale. Voilà. Elle a un bilan avec nous, avec le Maire, avec tous ceux qui ont participé, mais c'est vrai qu'elle a apporté une impulsion. Moi, je lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles aventures professionnelles. Moi, je vais m'occuper du développement économique à l'agglo. Moi, je n'amènerai jamais Xavier NIEL, je ne le connais pas. Cela viendra peut-être, mais je ne le connais pas.

Par contre, je veux être celui qui met en rapport direct le Maire de Bordeaux avec les acteurs locaux, et je compte sur toutes celles et tous ceux qui ont des responsabilités, qui connaissent cette ville, ont des réseaux, des idées pour pouvoir y arriver. Merci en tout cas.

Alors, qui demande la parole ? D'abord au fond. J'imagine que c'est Matthieu ROUYEYRE.

M. ROUVEYRE

Oui, Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, je vous ai déjà félicité, je le refais une nouvelle fois. Je voulais aussi avoir une pensée. Vous savez, quand on a appris la décision d'Alain JUPPÉ de se retirer de ses fonctions de Maire, les rumeurs allaient bon train évidemment sur qui allait le remplacer. En tout cas, il semble vraisemblable que vous ayez choisi le meilleur d'entre vous.

Mais on peut avoir aussi une pensée pour tous les élus de la majorité, en particulier les Adjointes dont on dit, pour certains, qu'ils tiennent la boutique depuis fort longtemps et qu'ils le font aussi avec beaucoup de panache, aussi pour leur implication, ces dernières années. Parfois, certains sont là depuis très longtemps. J'ai eu aussi une pensée pour un certain nombre d'entre eux. Je ne les cite pas, l'idée n'est pas là, mais je sais que pour un certain nombre d'entre eux, cela a été aussi difficile de ne pas être choisi. Je pense qu'ils ont fait, à mon avis, preuve d'intelligence en vous plébiscitant, mais vraiment, je pense à eux aujourd'hui.

J'ai aimé dans votre discours un certain nombre de choses, et même si vous vous inscrivez dans la continuité - et d'ailleurs, il est bien normal que vous revendiquiez le bilan d'Alain JUPPÉ puisqu'il est aussi en partie le vôtre - j'ai ressenti, mais c'est probablement qu'un avis personnel, j'ai ressenti quand même une volonté également de vous démarquer de votre prédécesseur. Le vocabulaire que vous employez est intéressant. Je pense notamment au terme *défi* que vous utilisez. *Défi*, c'est affronter quelque chose. Donc, en relevant le défi démocratique, vous reconnaissez tout de même qu'il y a peut-être une carence en la matière à Bordeaux. Je pense aussi au défi de la cohésion sociale, au défi de l'urgence climatique. Il y a un défi pour tout vous dire qui m'a interrogé parce que je ne l'ai pas tout de suite compris. Vous avez parlé de défi de l'encadrement. Et si j'ai bien compris ce que vous tentiez de développer, c'est celui peut-être de l'encadrement démographique. Vous me direz si je me trompe. Cela veut dire aussi que l'on est très loin peut-être des pétitions de principe, des slogans qui nous vantaient encore il y a quelque temps cette Métropole millionnaire. Peut-être que, en tout cas, si j'ai bien compris, l'idée, c'est de faire davantage attention à ceux qui sont là avant peut-être de faire venir des nouvelles populations.

Concernant ces quatre défis, vous saurez, évidemment, nous trouver à vos côtés. Si vous décidez de donner davantage la parole aux Bordelaises et aux Bordelais, nous voterons pour. Si vous décidez de construire les logements sociaux dont on a besoin, nous voterons pour. Si vous créez des espaces verts, plus de pistes cyclables, nous voterons pour. Si vous décidez de rattraper notre retard en matière d'équipements sportifs ou de Petite Enfance, nous voterons pour.

Moi, j'aurais tendance à vous dire : « Profitez de votre journée, Monsieur le Maire. Elle est intense. Elle est heureuse. » Je vous en souhaite évidemment beaucoup d'autres, mais on sait bien ici les uns et les autres que les défis que vous avez décidé de relever vont vous donner beaucoup, beaucoup de travail. J'ai noté que vous vouliez faire ce travail en commun. Là encore, je répète : « Vous saurez nous trouver à chaque fois que les décisions nous paraissent légitimes », et on sait bien que forcément les chantiers qui s'ouvrent vont être extrêmement importants. Donc, de nouveau, félicitations et maintenant, place aux actes.

M. le MAIRE

Merci Monsieur ROUVEYRE.

Madame AJON.

MME AJON

Comme tout un chacun, Monsieur le Maire, je souhaite vous féliciter pour votre accès comme Maire de Bordeaux aujourd'hui. Nous partageons, vous l'avez entendu, les défis que vous avez très finement présentés. Il y en a un sur lequel je m'arrêterai particulièrement, c'est la co-construction. La co-construction avec votre opposition, la co-construction avec les autres collectivités locales. Et je vois là, vraiment, mais vraiment le défi d'une nouvelle ère politique pour Bordeaux plus axée sur le partage des idées et de la place démocratique de chacun : du citoyen, des autres collectivités locales, et bien entendu du respect de la démocratie, du respect des votes des Bordelais et de la démocratie bordelaise. C'est un très beau pari. Être dans l'opposition bordelaise jusqu'à maintenant a été, en effet, fort intéressant, mais très rude. Nous faisons le pari que vous arriverez à être co-constructif. Merci à vous.

M. le MAIRE

Merci Madame AJON, pareil pour vos félicitations, comme Matthieu. On aura des débats, comme je l'ai dit. L'objectif, pour moi, ce n'est pas non plus d'avoir l'unanimité des votes dans cette Assemblée, je le mesure. Mais sur un certain nombre de sujets tant Monsieur ROUVEYRE que vous-même, Madame AJON, voilà, j'ai annoncé la couleur. Il y aura des initiatives et des actes, et chacun pourra ou s'en attribuer la paternité, ou avoir participé à la co-construction.

Est-ce qu'il y a d'autres demandes de parole ? Je vous remercie à chacune et à chacun.

Monsieur le Maire

D-2019/41

Détermination du nombre d'Adjoints au Maire et élection

Monsieur Nicolas FLORIAN, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En vertu de l'article L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, nous avons à déterminer le nombre des adjoints au Maire, sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal. Ce nombre peut être dépassé en vue de la création de postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers, sans toutefois que leur nombre puisse excéder 10 % de l'effectif légal du conseil municipal en vertu de l'article L 2122-2-1.

Je vous précise que conformément à l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Je vous propose :

- de créer 24 postes d'Adjoints
- de procéder à l'élection de ces 24 Adjoints au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

NON PARTICIPATION AU VOTE DU GROUPE SOCIALISTE

NON PARTICIPATION AU VOTE DU GROUPE ECOLOGISTE

ABSTENTION DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

M. le MAIRE

On va reprendre le cours de cette séance. Première délibération que je vous soumetts, c'est celle qui fixe le nombre d'Adjoints au Maire. Vous savez que nous disposons d'une possibilité d'avoir plus d'Adjoints que ce qui était normalement prévu au Code des collectivités territoriales du fait que nous avons des adjonctions de quartier.

Je vous propose de suivre ce qui s'est fait jusqu'à maintenant et que dans la détermination du nombre d'Adjoints, nous puissions utiliser ce dispositif qui est de 10 % supplémentaire en vertu de l'article 2122-2-1 et qui portera le nombre d'Adjoints à 24 : 18 qui relèvent essentiellement de l'adjonction thématique et 6 Adjoints de quartier. Si vous en êtes d'accord, qui est pour ? La majorité. Qui s'abstient ? Qui est contre ? Donc, adopté. Et je vous propose par la même occasion de procéder à l'élection de ces adjoints.

Les bulletins vont être distribués. Là, ils sont déjà pré-remplis, et nous allons procéder de la même façon. Madame la Secrétaire de séance va appeler...

Oui, Madame DELAUNAY.

MME DELAUNAY

Vous exprimez que là non plus, nous ne participerons pas au vote.

M. le MAIRE

D'accord.

MME MIGLIORE

Guy ACCOCEBERRY, Emmanuelle AJON, Maribel BERNARD avec le pouvoir d' Erick AOUIZERATE, Catherine BOUILHET, Anne BRÉZILLON, Nicolas BRUGÈRE, Gérald CARMONA, Didier CAZABONNE avec le pouvoir de Benoît MARTIN, Anne-Marie CAZALET, Brigitte COLLET avec le pouvoir d'Anne BRÉZILLON, Solène COUCAUD-CHAZAL, Emmanuelle CUNY, Jean-Louis DAVID, Yohan DAVID, Nathalie DELATTRE, Michèle DELAUNAY, Stephan DELAUX, Marie-Josée DEL REY, Laurence DESSERTINE, Olivier DOXARAN, Michel DUCHÈNE, Edouard DU PARC, Vincent FELTESSE, Marik FETOUH, Nicolas FLORIAN, Florence FORZY RAFFARD, Philippe FRAILE MARTIN, Chantal FRATTI, Magali FRONZES, Jean-Michel GAUTÉ, Estelle GENTILLEAU, Stéphanie GIVERNAUD, Nicolas GUENRO, Jean-Pierre GUYOMARCH, Pierre HURMIC, Delphine JAMET, Laetitia JARTY-ROY, François JAY, Émilie KUZIEW, Mariette LABORDE, Marc LAFOSSE, Marie-Françoise LIRE, Pierre LOTHAIRE, Yassine LOUIMI, Constance MOLLAT, Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM, Arielle PIAZZA, Sandrine RENO, Fabien ROBERT avec le pouvoir d'Alain SILVESTRE, Matthieu ROUVEYRE, Alexandra SIARRI, Jérôme SIRI, Joël SOLARI, Anna-Maria TORRÈS, Elizabeth TOUTON, Marie-Hélène VILLANOVE, Anne WALRYCK, Cécile MIGLIORE.

M. le MAIRE

Je dois annoncer que le scrutin est clos. Tout le monde a voté ? Le scrutin est clos, on va passer au dépouillement. Je vous propose de passer à la délibération suivante. Oui, d'appeler Madame COUCAUD-CHAZAL et Monsieur ROUVEYRE pour le dépouillement, mais je vous propose que l'on passe peut-être à la délibération suivante pendant le dépouillement et ne pas attendre l'issue.

Dépouillement par les scrutateurs Matthieu ROUVEYRE et Solène COUCAUD-CHAZAL

D-2019/42

Délégation de pouvoirs du Conseil Municipal à son Maire

Monsieur Nicolas FLORIAN, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales autorise le Conseil Municipal à déléguer au Maire un certain nombre de missions, dans le but d'assurer une simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes.

Je vous propose aujourd'hui d'actualiser la délégation de pouvoirs du Conseil municipal à M. le Maire, pour la durée de son mandat, et sous réserve d'en rendre compte a posteriori à notre assemblée conformément aux prescriptions des articles L.2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, sur les compétences suivantes :

- 1°) Arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;
- 2°) Fixer, dans la limite de 2 000 Euros par occupation et par an les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits perçus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;
- 3°) Décider :
 - en application des dispositions prévues au budget de l'exercice en cours et de ses annexes, la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus audit budget,
 - la réalisation des emprunts destinés au refinancement d'emprunts à rembourser par anticipation et de toutes indemnités qui seraient dues à l'occasion de ces remboursements,
 - la réalisation, dans le cadre de l'exercice budgétaire et dans les limites des autorisations budgétaires ouvertes pour le paiement de la dette, de toutes opérations de paiement anticipé d'annuités par rapport aux dates normales d'échéances fixées aux contrats de prêts et de signer avec les établissements prêteurs tous actes nécessaires à la concrétisation de ce type d'opérations et à mandater les sommes afférentes, et passer, à cet effet, les actes nécessaires avec les prêteurs institutionnels et privés,
 - de procéder aux opérations de réaménagement de dette (remboursement par anticipation, renégociation contractuelle) et aux opérations de marché tels les contrats de couverture de risques de taux d'intérêt et de change,
 - de procéder, dans les limites fixées ci-après, à la souscription d'ouvertures de crédit de trésorerie et de passer à cet effet les actes nécessaires. Ces ouvertures de crédit seront d'une durée maximale de 12 mois dans la limite d'un montant annuel de 60 millions d'euros, à un taux effectif global (TEG) compatible avec les dispositions légales et réglementaires applicables en cette matière et comporteront un ou plusieurs index parmi les index suivants : EONIA, T4M, EURIBOR, ou un taux fixe.

4°) En matière de commande publique :

- prendre toute décision relative à la préparation, à la passation y compris la décision de conclure et de signer le marché, l'exécution et le règlement des marchés ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget, quelque soit leur montant,
- prendre la décision d'attribuer le marché lorsqu'il n'est pas attribué par la Commission d'appel d'offres,
- prendre les décisions d'agréer ou de rejeter les candidatures, de rejeter les offres irrégulières, inappropriées, inacceptables ou anormalement basses, de déclarer la procédure sans suite ou infructueuse et de choisir les modalités de relance, le cas échéant, pour les marchés dont la valeur estimée hors taxe est supérieure aux seuils européens,
- prendre toute décision relative à la préparation, la passation, y compris la décision de conclure et signer le marché, l'exécution et le règlement des marchés passés dans le cadre des groupements de commandes dont la mairie de Bordeaux est membre, dans le respect de la convention de groupement et de la délibération l'autorisant, quel que soit leur montant, ainsi que toute décision concernant leurs avenants et la décision d'attribuer les marchés qui ne sont pas attribués par la Commission d'appel d'offres,
- procéder à la résiliation des marchés, accords cadres et des marchés subséquents quel que soit leur montant, et de déterminer le montant de l'indemnité attribuée le cas échéant.

5°) Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans, à l'exception des contrats devant être conclus en la forme authentique ;

6°) Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

7°) Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

8°) Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

9°) Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

10°) Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 Euros ;

11°) Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts ;

12°) Fixer dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines) le montant des offres de la Commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

13°) Décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

14°) Exercer au nom de la commune les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme dont la Ville peut être délégataire selon les dispositions de l'article L.213-3 de ce même code ;

15°) Agir ou défendre devant toutes juridictions compétentes et dans le cadre de toute instance (première instance, appel, cassation) jusqu'au parfait règlement du litige ;

- 16°) Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux, dans la limite de 15 000 Euros ;
- 17°) Exercer, au nom de la commune et dans le périmètre fixé par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L.214-1 du Code de l'urbanisme ;
- 18°) Exercer, au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L.240-1 à L.240-3 du Code de l'urbanisme ;
- 19°) Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre ;

Je vous demande de bien vouloir abroger la délibération n° D-2016/472 du 12 décembre 2016.

Je vous demande de bien vouloir décider qu'en cas d'empêchement de Monsieur le Maire, les dispositions de l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales s'appliqueront.

ADOpte A LA MAJORITE

NON PARTICIPATION AU VOTE DU GROUPE SOCIALISTE

VOTE CONTRE DU GROUPE ECOLOGISTE

M. le MAIRE

Délibération suivante, délégation de pouvoir du Conseil municipal à son Maire. Je vous épargne la lecture détaillée de ce texte où il y a 19 paragraphes ou alinéas. Quelque chose de classique qui se fait avant chaque mandature, et c'est à partir de là, après, que les délégations sont transmises.

Qui est d'avis d'adopter ? Levez la main. Qui s'abstient ? Aucun. Qui vote contre ? Aucun. Adopté à l'unanimité. Merci.

J'en profite pour vous rappeler à chacune et à chacun qu'une photo de famille est prévue après sur les marches du perron de l'Hôtel de Ville comme il est d'usage. La météo a l'air clémente, et donc je vous propose à l'issue de nous retrouver sur les marches pour la photo. Selon mon information, le prochain Conseil municipal aura lieu le 25 mars, et j'aurais l'occasion à ce moment-là de mieux préciser quelles sont les délégations et quelle est l'organisation et la gouvernance de l'équipe municipale.

Allez si vous pouviez commencer là... Commence Matthieu parce que...

Une demande de parole, allez, Madame JAMET, je vous écoute.

Oui, on va écouter l'intervention de Madame JAMET. La séance n'est pas totalement finie.

MME JAMET

Monsieur le Maire, tout d'abord, félicitations, de vive voix. Je n'ai pas très bien entendu si nous avons voté la délibération...

M. le MAIRE

On va écouter l'intervention de Madame JAMET, la séance n'est pas totalement finie.

MME JAMET

Ah, je suis désolée parce que je voulais intervenir sur cette délibération...

M. le MAIRE

Non, c'est ce que je vous dis, la séance n'est pas totalement finie. Je demandais à mes collègues de vous écouter.

MME JAMET

Ah, d'accord. Oui, par rapport à la délibération précédente sur les délégations, en décembre 2016, nous étions intervenus, j'étais intervenue auprès de vous, d'Alain JUPPÉ et de Monsieur GAUTÉ concernant la délégation sur la commande publique en demandant à ce qu'il y ait une ouverture des données essentielles de la commande publique, tel que cela a été demandé par la loi sur la République numérique. Monsieur JUPPÉ avait acquiescé, était d'accord avec moi, avait amendé la délibération en disant : « Oui, nous mettrons tous les mois, comme c'est fait à la Métropole les marchés publics en ligne dans l'*open data* de la Ville de Bordeaux. » Depuis 2016, ce n'est pas fait. Aujourd'hui, c'est une obligation légale depuis le 1^{er} octobre 2018, et ce n'est toujours pas fait. Et en termes de démocratie, je pense, Monsieur le Maire, que vous avez ici un rôle à jouer pour montrer un témoignage fort de cette volonté de transparence démocratique sur la commande publique notamment, et aussi en termes d'économie. Mettre en ligne tous les marchés publics, toutes les données essentielles de marchés publics, c'est aussi apporter des éléments de réponse à des entreprises pour savoir où il faut qu'ils s'améliorent pour pouvoir répondre à la commande publique. Je pense, Monsieur le Maire, que là vous avez quelque chose à jouer, et j'aimerais que cela soit fait avant le mois de mars. Excusez-moi dans le brouhaha, je n'ai pas vu qu'il y avait eu le vote de la délibération. Nous aurions voté contre à cause de cela. En décembre 2016, nous avons voté pour avec l'amendement, et depuis rien n'a été fait. Je vous remercie.

M. le MAIRE

Je vais vérifier ce retard parce qu'Alain JUPPÉ s'était engagé à le faire. Il y avait un avis positif de l'ensemble de ce Conseil. Vérifier si c'est pour des considérations techniques, mais quoi qu'il en soit, d'autant que cela tombe sous le sens, c'est la loi, depuis quelques mois. Donc, je vais vérifier cela. Nous ferons le nécessaire dans les meilleurs délais, et les plus brefs délais. Je sais que la notion de « meilleurs délais » et « brefs délais » peut prêter à discussion, mais je demande à Monsieur GAUTÉ et à Monsieur ARDOUIN avec qui je viens d'échanger, de faire le nécessaire. C'est une volonté politique. Donc, cela doit être plus un retard technique qu'autre chose, mais cela doit être fait très rapidement.

Monsieur GAUTÉ.

M. GAUTÉ

Oui Monsieur le Maire, Chers Collègues, pour vous confirmer qu'effectivement l'engagement pris par Alain JUPPÉ a été fait, et que c'est un retard purement administratif, une lourdeur administrative, je parle sous le contrôle de Monsieur ARDOUIN. Je crois que cela avait été fait tous les trimestres au lieu d'être fait mensuellement, mais rassurez-vous, Chers Collègues, en tant que responsable de la commande publique depuis 95, je revendique toute transparence, y compris avec vos collègues de l'opposition avec qui j'ai toujours entretenu d'excellentes relations. Il n'y a jamais eu aucune ambiguïté. Le reste c'est du formalisme. On va y veiller, mais c'est simplement un retard administratif, je le confirme.

M. le MAIRE

Merci Cher Collègue. D'autres prises de parole ? Je vous écoute.

MME JAMET

Excusez-moi d'insister. Il ne s'agit pas d'une question de formalisme. Quand on passe une délibération avec l'ensemble des commandes publiques des marchés qui sont passés, on le met sous format PDF. C'est un format qui est non-ouvert et non-traitable. Le fait de mettre des données ouvertes dans l'open data permet des traitements de données qui permettent à des citoyens de voir ce qui est fait sur des thématiques particulières, et aussi de voir à des entreprises comment elles peuvent s'améliorer. Ce n'est donc pas du formalisme, c'est bien une obligation légale pour plus de transparence démocratique, et c'est quelque chose d'important.

Par ailleurs, si c'est fait à Bordeaux Métropole, pourquoi ce n'est pas fait pour les marchés publics de la Ville de Bordeaux ? Cela ne peut pas être une question technique puisque les services sont mutualisés, je vous le rappelle, depuis de nombreuses années maintenant. Donc, je pense qu'effectivement, il suffit juste de taper un petit peu du poing sur la table pour que ce soit fait, et en plus pour suivre la loi. Je vous rappelle que, depuis le 1^{er} octobre 2018, vous êtes hors la loi. Merci.

M. le MAIRE

Avant de taper du poing sur la table, je vais peut-être d'abord appuyer sur un bouton, et on va voir si cela fonctionne, mais cela devrait fonctionner, il n'y a pas de raison si effectivement, comme vous le justifiez, vous le dites. D'une part, c'est respecter la loi, et par ailleurs, c'est un parallélisme inhérent à notre mariage mutualisation qui doit être respecté entre Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux.

Est-ce que nous sommes en mesure d'annoncer les résultats ?

- 61 inscrits,
- 52 votants,
- 2 bulletins blancs,
- 0 bulletin nul,

Séance du Jeudi 7 mars 2019

- 53 exprimés et 53 voix pour la liste des 24 Adjoints au Maire.

Donc, je les félicite. Je vous redonne leur nom que je n'ai plus sous les yeux, mais que j'ai dû avoir à un moment ou à un autre. Mes sincères félicitations à Monsieur Fabien ROBERT, que l'on peut applaudir, Madame SIARRI, que vous pouvez applaudir, Monsieur NJIKAM, Madame WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, et après, je n'ai plus le reste.

Très bien. Monsieur BRUGÈRE Nicolas, Madame BRÉZILLON Anne, Monsieur CAZABONNE Didier, Madame CAZALET Anne-Marie, Monsieur DAVID Yohan, Madame COLLET Brigitte, Monsieur DELAUX Stephan, Madame CUNY Emmanuelle, Monsieur FETOUH Marik, Madame DESSERTINE Laurence, Monsieur GAUTÉ Jean-Michel, Madame FRONZES Magali, Monsieur LOTHAIRE Pierre, Madame KUZIEW Émilie, Monsieur SIRI Jérôme, Madame PIAZZA Arielle, Monsieur SOLARI Joël, et Madame TOUTON. Voilà. Félicitations et nous aurons l'occasion de vous présenter toute cette belle équipe qui me rejoindra pour le prochain Conseil municipal, qui m'entourera.

Je lève la séance, et je vous demande, pour ceux qui le souhaitent, de pouvoir nous rejoindre sur les marches, côté jardin pour la photo collective.

La séance est levée à 10 heures 58